UNSS
Union Nationale du Sport Scolaire

FICHE SPORT 23|24

VOLLEYBALL

L'ensemble des modifications effectuées par la CMN pour la rentrée de l'année scolaire 2023 – 2024 apparaissent surlignées en jaune au sein de cette Fiche Sport.

Membres de la Commission mixte nationale

Directeur national adjoint de l'UNSS en charge de l'activité :

- Victor POULAIN

Délégués techniques :

- Raphaël LEDOUX
- Olivier BARTHELEMY

Membres FFVolley :

- Michelle AKILIAN
- Olivier SETRUK
- Bertrand LEYS
- Alain CORNICARD

Membres UNSS :

- Xavier PIBOTEAU
- Gildas THANGUY
- Brigitte LE GODEC
- Cathy SALIS
- David CARRIERE

Sommaire de la Fiche Sport

Dispositions générales à toutes les activités 3

Dispositions particulières au Volleyball 3

Championnat de France de Volleyball à 4 Minimes – Equipes Etablissements 4

Championnat de France de Volleyball à 4 Cadets – Equipes Etablissements 5

Championnat de France de Volleyball à 4 Juniors – Equipes Etablissements 6

Championnat de France de Volleyball à 4 Lycées Filles – Equipes Etablissements 7

Divers – Equipes Etablissements 8

Championnat de France de Volleyball à 6 Minimes – Excellence 11

Championnat de France de Volleyball à 6 Lycées – Excellence 12
Divers – Excellence 13
Sport Partagé 15
Jeunes Officiels 15
Innovation 17
Annexe 1 18
Annexe 2 18
Annexe 3 19
Annexe 4 20

Dispositions générales à toutes les activités

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales » mise en ligne sur OPUSS.

Dispositions particulières au Volleyball

Dispositions particulières au Volleyball Excellence :

Non autorisées au Championnat de France de Volleyball Excellence :

- Les équipes comportant au moins un élève inscrit en Pôle France, Pôle Espoir ou Pôle Régional (liste fournie à l'UNSS par la FFVolley) ;
- Les équipes comportant au moins un élève inscrit sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2023 puis remplacées par celles de 2024 dès parution (Elite et Senior).

Dispositions particulières au Volleyball Equipes Etablissements :

Non autorisées au Championnat de France de Volleyball Etablissement :

- Les équipes comportant au moins un élève inscrit en Pôle France, Pôle Espoir, Pôle Régional ou CFC (liste fournie à l'UNSS par la FFVolley) ;
- Les équipes comportant au moins un élève inscrit en sections sportive ;
- Les équipes comportant au moins un élève inscrit sur les listes de Haut Niveau du Ministères des sports 2023 et / ou 2024 (Elite, Senior, Relève, Jeune, Reconversion, Espoir, Collectifs nationaux / Partenaires).

Championnat de France de Volleyball à 4
Minimes – Equipes Etablissements

MINIMES FILLES ET MINIMES GARCONS	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs maximum. Mixité interdite. Minimes avec B3, M1, M2, C1 (un C1 maximum dans la composition d'équipe).
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée. Certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive ne pourra participer au championnat de France.
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer. Pour plus de précisions concernant le rôle du Jeune Coach – Jeune Capitaine en Volleyball, se référer à la partie « Jeunes Officiels » de cette fiche sport, au règlement de l'activité ainsi qu'au livret Jeune Coach – Jeune Capitaine.
TYPE DE JEU	à 4
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	4
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	6
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	6
BALLONS	Ballons homologués FFvolley (voir cahier des charges)
NOMBRE DE SETS POUR UN MATCH PAR JOUR	3 sets gagnants
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 sets gagnants
NOMBRE DE SETS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 sets gagnants
MIXITÉ	Pas de mixité
HAUTEUR DES FILETS	F : 2,10 m G : 2,24 m
TAILLE DES TERRAINS	7m x 14m
REGLEMENT	UNSS à 4
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS numéroté **(de 1 à 20)** devant et derrière obligatoire (maillot de club interdit Cf. Règlement federal) Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement fédéral.
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, Finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	**16** maximum

TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement minimes filles Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement minimes garçons

Championnat de France de Volleyball à 4 Cadets – Equipes Etablissements

CADETS GARCONS	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs maximum. Mixité interdite. Cadets avec M1, M2, C1, C2.
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée. Certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive ne pourra participer au championnat de France.
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer. Pour plus de précisions concernant le rôle du Jeune Coach – Jeune Capitaine en Volleyball, se référer à la partie « Jeunes Officiels » de cette fiche sport, au règlement de l'activité ainsi qu'au livret Jeune Coach – Jeune Capitaine.
TYPE DE JEU	à 4
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	4
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	6
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	6
BALLONS	Ballons homologués FFvolley (voir cahier des charges)
NOMBRE DE SETS POUR UN MATCH PAR JOUR	3 sets gagnants
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 sets gagnants
NOMBRE DE SETS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 sets gagnants
MIXITÉ	Pas de mixité
HAUTEUR DES FILETS	G : 2,35 m
TAILLE DES TERRAINS	8 x 16 m
REGLEMENT	UNSS à 4
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS numéroté **(de 1 à 20**) devant et derrière obligatoire (maillot de club interdit Cf. Règlement federal) Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement fédéral.
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, Finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	**16** maximum

TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Cadets garçons

Championnat de France de Volleyball à 4 Juniors – Equipes Etablissements

JUNIORS GARCONS	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs maximum. Mixité interdite. Juniors avec C2, J1, J2.
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée. Certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive ne pourra participer au championnat de France.
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer. Pour plus de précisions concernant le rôle du Jeune Coach – Jeune Capitaine en Volleyball, se référer à la partie « Jeunes Officiels » de cette fiche sport, au règlement de l'activité ainsi qu'au livret Jeune Coach – Jeune Capitaine.
TYPE DE JEU	à 4
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	4
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	6
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	6
BALLONS	Ballons homologués FFvolley (voir cahier des charges)
NOMBRE DE SETS POUR UN MATCH PAR JOUR	3 sets gagnants
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 sets gagnants
NOMBRE DE SETS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 sets gagnants
MIXITÉ	Pas de mixité
HAUTEUR DES FILETS	G : 2,43 m
TAILLE DES TERRAINS	8 x 16 m
REGLEMENT	UNSS à 4
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS numéroté **(de 1 à 20**) devant et derrière obligatoire (maillot de club interdit Cf. Règlement federal) Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement fédéral.
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, Finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique

NOMBRE D'ÉQUIPES	**12** maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Juniors garçons

Championnat de France de Volleyball à 4 Lycées Filles – Equipes Etablissements

Lycées Filles	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs maximum. Mixité interdite. Lycées Filles avec M1, M2, C1, C2, J1, J2 ;
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée. Certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive ne pourra participer au championnat de France.
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer. Pour plus de précisions concernant le rôle du Jeune Coach – Jeune Capitaine en Volleyball, se référer à la partie « Jeunes Officiels » de cette fiche sport, au règlement de l'activité ainsi qu'au livret Jeune Coach – Jeune Capitaine.
TYPE DE JEU	à 4
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	4
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	6
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	6
BALLONS	Ballons homologués FFvolley (voir cahier des charges)
NOMBRE DE SETS POUR UN MATCH PAR JOUR	3 sets gagnants
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 sets gagnants
NOMBRE DE SETS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 sets gagnants
MIXITÉ	Pas de mixité
HAUTEUR DES FILETS	F : 2,24 m
TAILLE DES TERRAINS	8 x 16 m
REGLEMENT	UNSS à 4
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS numéroté **(de 1 à 20**) devant et derrière obligatoire (maillot de club interdit Cf. Règlement federal) Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement fédéral.
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, Finale

MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	**16** maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Juniors garçons

Divers – Equipes Etablissements

Modalités de qualification des 12 équipes :

Inter-académies				Nombre d'équipes qualifiées
IA1	Amiens	Lille		**1**
IA2	Créteil	Paris	Versailles	**2**
IA3	Caen	Rennes	Rouen	**1**
IA4	Nancy-Metz	Reims	Strasbourg	**1**
IA5	Besançon	Dijon		**1**
IA6	Nantes	Orléans-Tours		**1**
IA7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	**1**
IA8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	**1**
IA9	Montpellier	Toulouse		**1**
IA10	Aix-Marseille	Corse	Nice	**1**
			Total :	**11**

+ 12ème place :

Si 0 équipe ultramarine : 1 équipe de l'académie organisatrice ;

Si 1 équipe ultramarine : Qualifiée ;

Si 2 équipes ultramarines : Se référer au tableau du Règlement Fédéral.

Modalités de qualification des 16 équipes :

Inter-académies				Nombre d'équipes qualifiées
IA1	Amiens	Lille		**1**
IA2	Créteil	Paris	Versailles	**2**
IA3	Caen	Rennes	Rouen	**1**
IA4	Nancy-Metz	Reims	Strasbourg	**2**
IA5	Besançon	Dijon		**1**
IA6	Nantes	Orléans-Tours		**2**

IA7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	**1**
IA8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	**2**
IA9	Montpellier	Toulouse		**2**
IA10	Aix-Marseille	Corse	Nice	**1**
			Total :	**15**

+ 16ème place :

Si 0 équipe ultramarine : 1 équipe de l'académie organisatrice ;

Si 1 équipe ultramarine : Qualifiée ;

Si 2 équipes ultramarines : Se référer au tableau du Règlement Fédéral.

Composition des poules :

Les 12 ou 16 équipes sont placées par tirage au sort dans le tableau suivant (on veillera à ce que deux équipes de la même inter-académie ne se rencontrent pas dans ce premier tour de poule). Le placement des équipes est réalisé par rapport aux résultats du Championnat de France 2023 :

12 EQUIPES			
Poule A	**Poule B**	**Poule C**	**Poule D**
IA du champion	IA du 3ème	IA du 2ème	IA du 4ème
IA du 8ème	IA du 7ème	IA du 6ème	IA du 5ème
IA du 9ème	IA du 10ème	IA du 11ème	Ultramarins ou académie organisatrice

16 EQUIPES			
Poule A	**Poule B**	**Poule C**	**Poule D**
IA du champion	IA du 3ème	IA du 2ème	IA du 4ème
IA du 8ème	IA du 7ème	IA du 6ème	IA du 5ème
IA du 9ème	IA du 10ème	IA du 11ème	Ultramarins ou académie organisatrice
IA du 15ème	IA du 14ème	IA du 13ème	IA du 12ème

Points attribués et gestion des égalités :

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats.

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait = match gagné 2 sets à 0 (25-0).

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre en compte le quotient général entre les sets marqués et ceux concédés ;

2. Si une égalité persiste, prendre en compte du quotient général entre les points marqués et ceux concédés ;

3. Prendre l'équipe qui possède un Jeune Coach non compétiteur ;

4. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité ;

5. Si une égalité persiste, prendre en compte le quotient particulier entre les sets marqués et ceux concédés, puis prendre en compte le quotient particulier entre les points marqués et ceux concédés ;

6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

Points de pénalité :

1 carton rouge	= 2 points
Carton jaune et rouge ensemble (expulsion du set)	= 3 points
Carton jaune et rouge dans deux mains distinctes (disqualification du match)	= 5 points

- Les points de pénalité sont indépendants des points marqués.
- Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.

- Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de match.

Championnat de France de Volleyball à 6 Minimes – Excellence

MINIMES FILLES ET MINIMES GARCONS	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du Championnat de France Mixité interdite Minimes avec M1, M2 + B3 surclassé Nombre de joueurs pour 1 match : 12 ; Nombre de joueurs pour 1 tournoi : 12 ; Nombre de sets (si 1 seul match dans la journée) : 3sets gagnants ; Nombre de sets en tournoi : 2 sets gagnants.
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée. Certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive ne pourra participer au championnat de France.
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer. Pour plus de précisions concernant le rôle du Jeune Coach – Jeune Capitaine en Volleyball, se référer à la partie « Jeunes Officiels » de cette fiche sport, au règlement de l'activité ainsi qu'au livret Jeune Coach – Jeune Capitaine.
BALLONS	Ballons homologués FFvolley (voir cahier des charges)
MIXITÉ	Pas de mixité
HAUTEUR DES FILETS	F : 2,18 m G : 2,24 m
TAILLE DES TERRAINS	9m x 18m
REGLEMENT	Voir règlement federal : volley à 6.
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS numéroté **(de 1 à 20**) devant et derrière obligatoire (maillot de club interdit Cf. Règlement federal) Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement fédéral.
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, Finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	**12** maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence Minimes Filles Champion de France UNSS Excellence Minimes Garçons

Championnat de France de Volleyball à 6
Lycées – Excellence

LYCEES FILLES et LYCEES GARCONS	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du Championnat de France Mixité interdite Lycées avec M2, C1, C2, J1 Nombre de joueurs pour 1 match : 12 ; Nombre de joueurs pour 1 tournoi : 12 ; Nombre de sets (si 1 seul match dans la journée) : 3 sets gagnants. Nombre de sets en tournoi : 2 sets gagnants.
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée. Certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. En cas d'absence, l'association sportive ne pourra participer au championnat de France.
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer. Pour plus de précisions concernant le rôle du Jeune Coach – Jeune Capitaine en Volleyball, se référer à la partie « Jeunes Officiels » de cette fiche sport, au règlement de l'activité ainsi qu'au livret Jeune Coach – Jeune Capitaine.
BALLONS	Ballons homologués FFvolley (voir cahier des charges)
MIXITÉ	Pas de mixité
HAUTEUR DES FILETS	F : 2,24 m G : 2,43 m
TAILLE DES TERRAINS	9m x 18m
REGLEMENT	Voir règlement federal : volley à 6.
TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS numéroté **(de 1 à 20**) devant et derrière obligatoire (maillot de club interdit Cf. Règlement federal) Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement fédéral.
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, Finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	**8** maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence Lycées Filles Champion de France UNSS Excellence Lycées Garçons

Divers – Excellence

Composition des poules des Championnats Excellence :

Détermination de 4 têtes de série à partir du résultat du Championnat de France Excellence de l'année précédente. Tirage au sort pour déterminer le placement dans les 4 poules *(voir annexe 2)* :

1ère sortie : A1	2ème sortie : B1	3ème sortie : C1	4ème sortie : D1

Détermination des places de 2, 3 et éventuellement 4 de chaque poule. Tirage au sort Intégral dans l'ordre suivant :

A2	B2	C2	D2	Puis :
A3	B3	C3	D3	Puis éventuellement :
A4	B4	C4	D4	

Formule de la compétition d'un Championnat à 16 équipes :

4 poules de 4, puis :

¼ de finales « hauts »	¼ de finales « bas »
1A – 2D	3A – 4D
1B – 2C	3B – 4C
2A – 1D	4A – 3D
2B – 1C	4B – 3C

Puis ½ Finales « Hauts » et « Bas » ;

Finale A et de classement.

Formule de la compétition d'un Championnat à 12 équipes :

4 poules de 3 puis :

Le premier de chaque poule est directement qualifié pour les quarts de finale ;

Chaque deuxième rencontre un troisième d'une autre poule selon un tableau prévu, le gagnant de ce match est qualifié pour les quarts de finale ;

½ finales croisées ;

Finales A et de classement.

Points attribués et gestion des égalités :

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats.

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait = match gagné 2 sets à 0 (25-0).

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre en compte le quotient général entre les sets marqués et ceux concédés ;
2. Si une égalité persiste, prendre en compte du quotient général entre les points marqués et ceux concédés ;
3. Prendre l'équipe qui possède un Jeune Coach non compétiteur ;
4. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité ;
5. Si une égalité persiste, prendre en compte le quotient particulier entre les sets marqués et ceux concédés, puis prendre en compte le quotient particulier entre les points marqués et ceux concédés ;
6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

Points de pénalité :

1 carton rouge	= 2 points
Carton jaune et rouge ensemble (expulsion du set)	= 3 points
Carton jaune et rouge dans deux mains distinctes (disqualification du match)	= 5 points

- Les points de pénalité sont indépendants des points marqués.
- Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.
- Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de match.

Sport Partagé

La CMN mène actuellement des travaux afin d'être en mesure de proposer une formule de pratique du volleyball en Sport Partagé ainsi qu'un événement à l'occasion de l'année scolaire 2023 – 2024.

Jeunes Officiels

Le Jeune Coach :

Le Jeune Coach certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il doit être identifié par un brassard orange. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.

Si le Jeune Coach est non-compétiteur, alors il se rajoute à la composition d'équipe.

Il peut être d'une autre association sportive du même département. Dans ce cas, il ne peut être joueur.

Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité.

Le Jeune Coach est le seul à pouvoir être debout et à demander les temps morts. Il est le seul à pouvoir communiquer avec les joueurs sur le terrain, en dehors des temps morts.

Le coach adjoint (l'adulte) est obligatoirement assis, sans droit d'intervention. Il est autorisé à communiquer avec le Jeune Coach. Il n'est autorisé à communiquer avec les joueurs que lors des temps morts et entre les sets.

Passerelles entre l'UNSS et la FFVolley pour les Jeunes Arbitres :

Les informations suivantes sont issues de la convention signée entre l'UNSS et la FFVolley le 01/10/22 : « Annexe 1 : Passerelles destinées aux Jeunes Officiels ».

La CONVENTION entre l'UNSS et la FFVolley précise que le Jeune Officiel ayant obtenu une certification UNSS de niveau académique ou national peut bénéficier d'une équivalence FFVolley, dès lors qu'il est licencié à la FFvolley.

La certification de niveau académique UNSS permet le titre d'arbitre officiel de volleyball.

Passerelle de l'UNSS vers la FFVolley :

1. Le **Jeune Arbitre ayant obtenu sa certification nationale en 6 X 6** (en Championnat de France et obligatoirement par un membre CMN) sera validé Arbitre Jeune FFVolley (ou Arbitre Départemental s'il est âgé de 18 ans ou plus). Le niveau pratique et théorique du jeune sera contrôlé sur un Championnat de France UNSS.

2. Le **Jeune Arbitre ayant obtenu sa certification académique en 6 x 6** : Pas de validation automatique. Charge à la CDA ou à la CRA concernée de vérifier par des épreuves pratiques et / ou théoriques le niveau atteint par le candidat.

3. Le **Jeune Arbitre ayant obtenu sa certification nationale en 4 X 4** : Pas d'équivalence FFVolley. Pas de validation possible Arbitre Jeune FFVolley / Arbitre Départemental compte tenu de la disparité importante qui existe dans la formation et la validation en filière UNSS.

4. Le **Jeune Arbitre ayant obtenu sa certification académique en 4x 4** : Pas d'équivalence FFVolley. Pas de validation possible Arbitre Jeune FFVolley / Arbitre Départemental compte tenu de la disparité importante qui existe dans la formation et la validation en filière UNSS.

NB : Les demandes de validation peuvent être adressées par l'enseignant d'EPS ou l'élève lui-même à la Commission Départementale d'Arbitrage, à la Commission Régionale d'Arbitrage ou encore auprès de M. Johan Soumy à la Fédération Française de Volley.

Passerelle de la FFVolley vers l'UNSS :

L'**Arbitre Jeune / Départemental** FFVolley (épreuve pratique et théorique) sera validé Jeune Arbitre Académique UNSS mais se soumettra à l'examen écrit sur un Championnat de France pour une éventuelle validation nationale.

NB : Afin de rendre possible la réciprocité évoquée plus avant, il serait souhaitable qu'un membre de la FFVolley dont les compétences sont reconnues en terme d'arbitrage puisse être présent lors des phases finales des différents Championnats de France UNSS.

Il peut s'agir d'un membre CFA ou Pool des superviseurs CFA ou Arbitre référent géographiquement disponible sur proposition de la CRA concernée par la compétition UNSS.

Communication sera faite des différentes implantations des finales Nationales UNSS à la FFVolley dès lors que le calendrier en sera établi.

En résumé voici les différentes possibilités sous la forme d'un tableau :

Niveau obtenu par le jeune	**Equivalence (4 X 4)**	**Equivalence (6 X 6)**
Arbitre international UNSS	Sans objet	Arbitre Jeune FFVolley (ou Arbitre Départemental si + de 18 ans)
Arbitre national UNSS	Arbitre Jeune FFVolley (ou Arbitre Départemental si + de 18 ans)	Arbitre Jeune FFVolley (ou Arbitre Départemental si + de 18 ans)
Arbitre académique UNSS	Pas de validation automatique FFVolley. Les CDA / CRA restent maître d'œuvre.	Pas de validation automatique FFVolley. Les CDA / CRA restent maître d'œuvre.
Arbitre départemental ou district UNSS	Pas d'équivalence possible.	Pas d'équivalence possible.
Arbitre Jeune ou Départemental FFVolley	Validation Arbitre Académique avec épreuve théorique UNSS Validation Nationale possible	Validation Arbitre Académique avec épreuve théorique UNSS Validation Nationale possible

Le Jeune Entraîneur UNSS – FFVolley :

Il est désormais possible de former un Jeune entraîneur UNSS - FFVolley au sein de l'Association Sportive de l'établissement.

Le Jeune entraîneur UNSS - FFVolley de niveau 2 peut obtenir une équivalence de certification à la FFVolley dès lors qu'il y est licencié. Il doit pour cela satisfaire à 20 heures d'encadrement dans un club.

Innovation

Educvolley :

Consulter les ressources sur le site officiel de la FFvolley en cliquant sur ce lien

Annexe 1

Associations sportives classées dans les 8 premiers en 2022 et 2023 aux Championnats de France Equipes Etablissements et devant s'inscrire en Excellence en 2024.

Minimes garçons :

AS 19514 – Collège Thomas Mann – 75013 Paris

Minimes filles :

AS 19514 – Collège Thomas Mann – 75013 Parsi 13 – Académie de Paris

AS 25830 – Jacques Durand – 81700 Puylaurens – Académie de Toulouse

Cadets garçons :

AS 22408 – Lycée Jean Macé – 35704 Rennes – Académie de Rennes

Juniors garçons :

AS 04709 – Lycée Jacques Monod – 64238 Lescar – Académie de Bordeaux

Annexe 2

Associations sportives étant classées dans les 4 premiers des Championnats de France Excellence en 2023, têtes de séries en 2024 si qualifiées.

Catégorie Lycées Garçons Excellence :

AS 11480 – Lycée Jean Bart – 59383 Dunkerque – Académie de Lille

AS 20589 – Lycée de la Venise Verte – 79012 Niort – Académie de Poitiers

AS 13303 – Lycée Louis Armand – 69651 – Villefranche sur Saône – Académie de Lyon

AS 17703 – Lycée Costebelle – 83408 Hyères – Académie de Nice

Catégorie Lycées Filles Excellence :

AS 22216 – Lycée Cornouaille – 29191 Quimper – Académie de Rennes

AS 25423 – Lycée Raymond Naves – 31018 Toulouse – Académie de Toulouse

AS 06509 – Lycée Murat – 63500 Issoire – Académie de Clermont-Ferrand

AS 11480 – Lycée Jean Bart – 59383 Dunkerque – Académie de Lille

Catégorie Minimes Garçons Excellence :

AS 23248 – Collège Charles Gounod – 76380 Canteleu – Académie de Rouen

AS 19447 – Collège Moulin des Près – 75013 Paris – Académie de Paris

AS 04664 – Collège Simin Palay – 64233 Lescar – Académie de Bordeaux

AS 24243 – Collège Emile Zola – 68260 Kingersheim – Académie de Strasbourg

Catégorie Minimes Filles Excellence :

AS 11483 – Collège Guilleminot – 59376 Dunkerque – Académie de Lille

AS 01230 – Collège La Chesneraie – 13540 Aix-en-Provence – Académie d'Aix-Marseille

AS 13618 – Collège Christiane Bernardin – 69340 Francheville – Académie de Lyon

AS 24141 – Collège Maréchal de Mac Mahon – 67360 Woerth – Académie de Strasbourg

Annexe 3

Associations sportives n'ayant pas assisté au protocole en 2023 et n'étant pas autorisées à participer aux Championnats de France.

NEANT

Annexe 4

Associations sportives ayant fait forfait dans les 10 jours avant un Championnat de France en 2023 et n'étant pas autorisées à participer aux Championnats de France.

NEANT

Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :